


Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/27  Paraphe: 
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2013/20</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 14 (dont pouvoir : 0)

**POUR : 14 (100%)**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du treize mai deux mille treize

Le vingt-quatre juin deux mille treize, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET, délibérant ainsi sans condition de quorum (art. L.2121.17 du CGCT)

Date de la convocation : 17 juin 2013

Mme CAMBIER JONVAL est élue secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** *Mesdames* Régine BRUSA ; Nathalie CAMBIER JONVAL ; Béatrice FABRITIUS ; Pascale MELIN, *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean Paul BOUILLEAUX ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Olivier GODART ; Dominique GUERIN ; Jean Pierre GUERIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Frédéric MATHIAS.

---

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04/04/2013**

« Vu le compte-rendu de la séance du Bureau du 4 avril 2013 transmis à l'ensemble de ses membres ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ADOPTE le compte rendu de la séance du 4 avril 2013.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

